

Adhésion à Robin des Bois

Pour faire partie de Robin des Bois, vous pouvez en tant que personne physique ou morale devenir adhérent, membre bienfaiteur ou membre donateur. Dans tous les cas, vous êtes invités à l'Assemblée Générale annuelle de l'association. Si vous nous indiquez votre adresse mail, vous recevrez avant les médias nos communiqués et dossiers, sauf demande contraire. Vous êtes une agence de presse.

- adhérent** 50 euros
- bienfaiteur** 100 euros
- donateur** 200 euros et +
- soutien** sans adhésion, montant libre:

Vous décidez du mode de paiement :

- par chèque ci-joint à l'ordre de Robin des Bois
- par virement (RIB ci-dessous)
- par mandat postal
- par prélèvement mensuel (papier à remplir ci-joint)

un reçu fiscal vous sera envoyé

nom et prénom _____

nom de la personne morale le cas échéant _____

adresse _____

code postal _____ ville _____

e-mail (facultatif) _____

Robin des Bois ne diffuse, ne donne ou ne cède en aucun cas les contacts de ses adhérents, membres bienfaiteurs, donateurs ou sympathisants. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent sur notre listing informatique.

bulletin à remplir ou à recopier et à retourner
chez Robin des Bois, 14, rue de l'Atlas 75019 Paris

RIB Robin des Bois

Crédit Coopératif Agence Paris Gare de l'Est

Code Banque 42559 Code Guichet 00003 Numéro de Compte 21027465303 Clé Rib 11

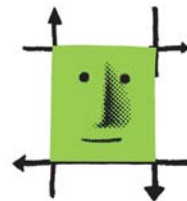
Robin des Bois

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

14 rue de l'Atlas 75019 PARIS – Tel : 01.48.04.09.36 / Fax : 01.48.04.56.41

contact@robindesbois.org

www.robindesbois.org



ROBIN DES BOIS

www.robindesbois.org

Association généraliste de protection de l'Homme et de l'environnement

Objet : « Regrouper, tant au plan national qu'international, toutes les personnes physiques ou morales qui désirent par toutes formes d'actions non violentes, participer à la protection de l'environnement et de l'Homme, à la défense des espèces menacées, à la sauvegarde des milieux naturels et à la gestion rationnelle et équitable des ressources naturelles. » - Juin 1985.

Association agréée au titre de la protection de l'environnement.

Les fondateurs de l'association Robin des Bois ont eu pour ambition d'être une force de proposition, pas seulement de protestation. Robin des Bois doit son efficacité à une documentation historique, à la qualité de ses investigations, à une culture pluridisciplinaire, à l'absence de préjugés et à la liberté de ton. Robin des Bois ne reçoit pas d'instructions, ne défend pas d'intérêt particulier et n'a pas d'attache avec un quelconque parti politique. Pendant ses deux premières décennies, Robin des Bois a agi pour la protection des forêts, pour une meilleure gestion des déchets, pour

le recyclage dans des conditions sociales et environnementales satisfaisantes, pour la dépollution des sols, pour l'amélioration des conditions de travail sur les navires ou dans les usines, pour la préservation des ressources en eau et contre les pollutions marines et le trafic de l'ivoire. Robin des Bois travaille sur certains dossiers depuis 20 ans. L'association s'abstient de promouvoir une filière, un matériau, une procédure, une technique tant que tous les effets secondaires ou collatéraux de son application n'ont pas été explorés ni pris en compte.

Le jojoba est un arbre-clef pour Robin des Bois et pour le désert de Sonora. Il fait partie des fondements de l'association et illustre la volonté de proposition. L'huile des graines de jojoba, pratiquement inconnue en Europe en 1985, est un substitut à l'huile de blanc de baleine et s'est depuis imposée comme une huile cosmétique.

Robin des Bois joue un rôle bénévole d'assistance auprès des particuliers dans la limite de ses capacités et use de tous les recours aux dialogues avec les interlocuteurs de bonne foi.

Depuis 1988, l'association participe à des groupes de travail ministériels et interministériels pour défendre ses objectifs là où les décisions se prennent.

Robin des Bois est actuellement titulaire dans les instances suivantes: Conseil Supérieur des Installations Classées, Commission Nationale des Aides Sites et Sols Pollués de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Commission Nationale des Aides dans le domaine radioactif de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RADIOactifs), Commission Nationale sur la gestion des DEEE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques), Commission Nationale sur la filière VHU (Véhicules Hors d'Usage), Commission Consultative pour l'élaboration et le suivi du plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT (commission dégradée en groupe de travail fin 2006). **Robin des Bois est membre des groupes de travail suivants:** groupe de travail Sites et Sols Pollués du Conseil Supérieur des Installations Classées, groupe de travail interministériel sur la transposition de la Directive Piles et Accumulateurs, groupe de travail interministériel sur la gestion des pneus usagés, groupe de travail interministériel sur la filière déchets textiles, groupe de travail sur la gestion des déchets, produits contaminés et terres contaminées suite à des événements d'origine nucléaire, Groupe Radioécologie Nord Cotentin, Plan National de Gestion des Déchets Radioactifs. **Robin des Bois est observateur à trois conventions internationales historiques :** la CBI (Convention Baleinière Internationale) depuis 1986, la CITES (Convention de Washington, sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) depuis 1988 et OSPAR (Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est) depuis 2005.

Un travail complexe de A à Z : l'exemple de la Côte d'Ivoire

Quand le *Probo Koala*, navire panaméen, a déchargé à Abidjan en août 2006 environ 500 tonnes de boues d'exploitation et que ces boues ont été déposées tout autour de la capitale ivoirienne, Robin des Bois a immédiatement demandé le retour des déchets en Europe et déclenché ses moyens d'investigation. Quand les rumeurs se sont propagées à Abidjan en même temps que les impacts sanitaires du dépôt des déchets, Robin des Bois y a organisé une conférence de presse et y a révélé toutes les erreurs ou anomalies antérieures survenues à Amsterdam aux Pays-Bas, à Tallinn en Estonie, et à Gibraltar au Royaume-Uni dans la conduite du *Probo Koala* et la gestion de ses déchets d'exploitation et de raffinage. Quand les déchets mélangés aux sédiments (9000 t) sont arrivés pour retraitement en France, l'association a demandé et obtenu des modalités spécifiques d'information. Robin des Bois a à la fois protesté contre les réactions du genre « pas d'ça chez moi » et appelé à une transparence totale sur les modalités de traitement en Isère. Quand il s'est avéré que des dépassements de rejets étaient enregistrés sur un des fours prévus pour l'incinération des déchets du *Probo Koala*, Robin des Bois, avec les associations locales, a souhaité que le traitement soit différé tant que les anomalies dioxines n'étaient pas corrigées. Simultanément, une représentante de Robin des Bois participait activement dans tous les Etats d'Europe concernés à la Commission Internationale d'Enquête nommée par le gouvernement de Côte d'Ivoire.

De la nationale 7 au pôle Nord. Pour éclairer le positif de Robin des Bois et son ubiquité, il convient par exemple de se concentrer sur les stations-service fermées et l'Arctique. Quand Robin des Bois est entré par la fenêtre dans le Grenelle de l'Environnement, ça a fait l'effet d'un chien fou dans un dîner de famille. Tous les trophées étaient en place - biodiversité, pesticides, réchauffement climatique, pollution de l'air, réduction de ceci, interdiction de cela - et les convives étaient à table. Robin des Bois a réussi à imposer au menu des plats de résistance ou des petits fours qui n'étaient pas prévus : les bruits, les résidus de médicaments dans les eaux, les nanomatériaux, les déchets post-catastrophe, les macrodéchets en mer, les stations-service fermées et l'Océan Arctique.

Les stations-service sont de la pollution au quotidien, l'expression banale de l'après hydrocarbures, autant de sites pollués aux entrées des villages, qui menacent les puits, les nappes, les caves du voisinage. La pompe à essence reconverte en pizzeria, ou maquillée en no man's land de béton aimantant les déchets, c'est la carte postale de la France qui roulait. Robin des Bois ne pouvait qu'être attentif à ces histoires de citernes fuyardes et de sols pollués. Sans crier gare, Robin des Bois a donc proposé cet enjeu majeur largement sous-estimé à l'appréciation de toute la Grenellocratie qui ne s'attendait pas à se retrouver les mains dans le cambouis. Le parc national de stations-service fermées et leur nécessaire réhabilitation a sauté tous les obstacles jusqu'au compte-rendu final.

Une grosse avancée pour Robin des Bois qui va maintenant se décliner en groupe de travail -pétroliers, garages, élus, ministères, associations de protection de l'environnement- qu'il va falloir patiemment activer, bousculer, faire avancer comme Robin des Bois le fait couramment sur d'autres sujets.

L'Arctique, c'est autre chose ; c'est quitter la terre à terre pour accéder au planétaire. Robin des Bois a toujours travaillé sur les grands espaces du vivant -océans, forêts- parcourus par les animaux migrants, et battus par les prédateurs et les dégradations humaines. Il est apparu à Robin des Bois depuis 1994 -Commission Baleinière au Mexique- que l'Océan Arctique malgré les difficultés politiques qui y sont attachées devrait bénéficier d'un traité sinon identique du moins analogue à celui sur l'Antarctique et que la France ou l'Europe devraient y réfléchir et mieux l'initier. Une proposition en ce sens a donc été introduite par Robin des Bois au sein du groupe biodiversité du Grenelle et cet enjeu énorme que Robin des Bois a été seul à porter dans ces circonstances a été adopté par tous comme une évidence et se retrouve ainsi parmi les priorités de la présidence française de l'Union Européenne. Le traité sur l'Arctique demandera sans doute plus de temps pour cheminer et aboutir que le protocole de dépollution des stations-service en France et dans les TOM mais à la fin du processus -il faut être optimiste- il conviendra de se souvenir qu'à son origine il y avait Robin des Bois.

Le cas du Clemenceau et des bulletins d'information « A la Casse.com ». La démolition des navires en fin de vie est un secteur négligé de la gestion des déchets. L'ensemble du mouvement associatif est d'accord sur le sujet. Cette convergence de vue induit une divergence de moyens. Robin des Bois estime que le ferrailage du *Clemenceau* en Inde après une extraction préalable de l'amiante aurait pu, dans des conditions effectives de partenariat, imposer aux chantiers de démolition indiens une nouvelle manière de travailler. L'attente de Robin des Bois et sa stratégie étaient de favoriser l'accès au *Clemenceau* en Inde et de surveiller les conditions de son démantèlement. Depuis janvier 2006, Robin des Bois

publie régulièrement ses bulletins « A la Casse.com » sur la démolition des navires. Ils reflètent les conditions économiques et géographiques du marché et montrent une stagnation des conditions de travail dans les chantiers asiatiques. Robin des Bois est favorable à l'ouverture de chantiers de démolition en Europe et les réclame depuis l'an 2000. En même temps, l'association est consciente que la plus grosse part des démolitions de navires continuera à se pratiquer en Asie -en parallèle à leur construction- et que des partenariats et des actions bilatérales telles qu'ils ont été tentés dans le cas de l'ex-porte-avions *Clemenceau* doivent être consolidés et mis en valeur.

Sortir du pro-nucléaire et de l'anti-nucléaire

L'association est favorable depuis plus de 10 ans à la diversité des sources d'énergie. Pour autant, Robin des Bois est aussi très vigilant vis-à-vis des énergies présentées comme des portails de sortie du nucléaire, tels le gaz, l'éolien et le chauffage au bois. Robin des Bois ne voit pas de justification économique ou écologique au retraitement des combustibles irradiés et à l'extraction du plutonium, est opposé à l'exportation ou à l'importation des déchets radioactifs et condamne les modalités d'autorisation de construction du réacteur EPR à Flamanville dans la Manche. Robin des Bois participe activement à l'inventaire et à l'examen des sources de radioactivité extérieure à la radioactivité artificielle -voir à ce sujet le dossier « La Radioactivité Naturelle Technologiquement Renforcée » sur notre site internet-. Peu d'organisations ont la culture et le passé radioactifs de Robin des Bois, mais ceci n'empêche pas -au contraire- Robin des Bois de se joindre aux spécialistes pour participer à l'élaboration d'une doctrine de gestion des conséquences d'un accident dans une centrale ou dans un autre vecteur fixe ou mobile impliquant des matériaux nucléaires.

Les catastrophes et les guerres. Robin des Bois considère en effet comme une priorité de mener des actions de prévention des risques industriels et naturels. Dans cette perspective, l'association a rédigé un dossier sur les risques sanitaires et environnementaux des déchets post-catastrophe disponible sur son site internet et réalise régulièrement des inventaires de découvertes et de dépôts de vestiges de

guerre sur le territoire français. La volonté de Robin des Bois est d'améliorer les conditions de repérage, de stockage et d'élimination des munitions abandonnées et d'inciter la France à respecter la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction dont elle est à la fois instigatrice et signataire.



Robin des Bois et l'argent

L'association est financée par les adhésions, les dons, la vente de l'huile de jobba sur les salons ou par correspondance, et par le conseil en environnement qui consiste à visiter des sites industriels et à faire des rapports détaillés de visite. En 2005, 2006 et 2007, une subvention de 20.000 euros a été attribuée par le Ministère de l'Ecologie. Les ressources annuelles de l'association sont d'environ 200.000 euros. Allergique aux slogans qui trompent, aux photos qui racolent, aux annonces apocalyptiques, au harcèlement sollicitatif sur la voie publique et dans les boîtes aux lettres, Robin des Bois éprouve par conséquent et avec une belle régularité des difficultés financières. Or, cette précarité n'est pas en accord avec les actions de Robin des Bois qui s'inscrivent dans la durée et entraîne une vulnérabilité qui peut servir de prétexte à la liquidation de Robin des Bois.

Robin des Bois a besoin du soutien financier de ceux avec lesquels il est en affinité.